



Pastorale Familiale

« L'annonce chrétienne qui concerne
la Famille est vraiment une
bonne nouvelle »
AL 1

Réalités et défis des familles

Amoris Laetitia - Chapitre II

CONTENUS

A. LA FAMILLE AUJOURD'HUI

B. QUELQUES DEFIS



INTRODUCTION

Ce chapitre II de Amoris Laetitia rassemble quelques apports des Pères synodaux et quelques préoccupations provenant du regard du Pape François sur les familles. De ce fait, il nous est impossible de ne pas nous arrêter un moment pour parler de cette pandémie. Ce sont des familles qui vivent les pires moments de la crise, se voient obligées de protéger les membres de leur famille, de s'occuper de leurs enfants qui ne peuvent aller à l'école et de poursuivre avec leurs responsabilités laborieuses.

Les familles se trouvent au cœur des interactions intergénérationnelles. En ce temps d'agitation économique, la pauvreté s'accroît. En vivant dans l'incertitude, le stress augmente, ce qui est à l'origine d'une violence croissante contre les femmes et les enfants. C'est pour cela que il est impératif que nous soyons le plus grand appui des familles vulnérables, celles qui vivent dans des habitations inadéquates, celles qui ont des petits enfants, des personnes de troisième âge ou des personnes vivant avec un handicap.

En ces temps actuels où le monde lutte pour donner une réponse favorable à la crise de COVID-19, nous avons une réelle opportunité de repenser et transformer le mode de fonctionnement de nos économies et sociétés pour créer un espace d'égalité pour tous. Cela veut dire que nous ne pourrions jamais parler des mêmes droits pour tous, hommes et femmes, sans qu'il y ait égalité au sein de la famille.

Une fois de plus, en ce temps présent dominé par la peur et l'isolement dû à la pandémie de coronavirus, la pensée du Pape François se dirige vers les familles. « Je pense aux familles, confinées, les enfants qui ne vont pas au lycée, peut-être les parents ne peuvent pas sortir, d'autres seraient en quarantaine. Que le Seigneur les aide à découvrir des nouvelles manières, nouvelles expressions d'amour, de convivialité dans cette nouvelle situation ». Il ajouta, « c'est une précieuse opportunité pour découvrir de nouveau les vrais affectes avec créativité dans la famille. Prions pour la famille, dit le Pape, pour que les relations dans différentes familles fleurissent pour le bien.

A. LA FAMILLE AUJOURD'HUI

La culture actuelle et la famille

« Nous sommes conscients de l'orientation principale des changements anthropologiques et culturels, en raison desquels les individus sont moins soutenus que par le passé par les structures sociales dans leur vie affective et familiale » (Cf. AL 32).

Il y a lieu de considérer le danger croissant que présente un individualisme qui défait les liens familiaux et finit par transformer chaque membre de la famille en une île, faisant à ce que prévale l'idée selon laquelle un être humain se construit selon ses désirs et en ayant un caractère absolu. Ceci peut causer l'intolérance et l'agressivité dans des familles dynamiques (Cf. AL 33).

D'une autre part, le rythme de la vie actuelle, le stress, l'organisation sociale et laborieuse sont des facteurs culturels qui mettent en danger la possibilité des options permanentes. La famille peut se transformer en un fardeau, où tout le monde accourt juste quand ça lui convient, où certains ne font que réclamer les droits, pendant que les liens familiaux sont délaissés à la précarité des désirs et des circonstances (Cf. AL 34).



Dans ce contexte, le mariage idéal, avec un engagement d'exclusivité et de stabilité, termine par être raser par des convenances circonstancielles ou pour les caprices de la sensibilité. En tant que chrétiens, nous ne pouvons pas renoncer de parler du mariage par peur de contredire la sensibilité actuelle, pour être à la mode (Cf. AL 35).

En mêmes temps, nous devons être réalistes, pour reconnaître que, parfois, notre façon de présenter les convictions chrétiennes et la manière dont nous avons traité certaines personnes n'a pas été appropriée. Sur ce, nous devons savoir que : Avec fréquence, nous avons mis un accent presque excluant dans le devoir de procréation du mariage. Nous n'avons pas fait un bon accompagnement des mariés dans leurs premières années de vie commune. Quelques fois, nous avons présenté un modèle théologique du mariage assez abstrait et lointain de la situation concrète et des possibilités effectives réelles (Cf. AL 36).

Durant beaucoup de temps nous avons cru qu'il suffisait d'insister sur des questions doctrinales, bioéthiques et morale sans motiver l'ouverture à la grâce, pour montrer notre soutien aux familles. Nous avons la difficulté de présenter le mariage comme chemin dynamique de développement et de réalisation, comme vocation, plus qu'un poids à supporter toute la vie. Il nous est difficile de laisser l'espace à la conscience des fidèles qui, quelques fois répondent mieux à l'Évangile dans leurs difficultés, leurs limites et qu'ils peuvent faire eux-mêmes un bon discernement face aux situations où tout schéma se brise. Nous sommes appelés à former les consciences et non à les remplacer (Cf. AL 37).

En contraposition de ce qui précède, nous louons le fait que l'Église offre des espaces d'accompagnement et de conseil sur des questions liées à la croissance de l'amour, le dépassement et gestion des conflits ou l'éducation des enfants.

Beaucoup d'entre eux estiment la force de la grâce qu'ils expérimentent dans le Sacrement de la Réconciliation et dans l'Eucharistie, qui les permet d'accueillir avec sourire les défis du mariage et de la famille. Actuellement, nous apprécions le témoignage des couples qui ont perduré non seulement dans le temps, mais qui continuent à soutenir un projet commun et conservent l'affection. Ceci ouvre la porte à une pastorale positive, inclusive qui donne la possibilité à un approfondissement graduel des exigences de l'Évangile (Cf. AL 38).

Nous devons reconnaître dans le monde actuel aussi une décadence culturelle qui ne promeut pas l'amour et le don de soi. Il existe des divers symptômes de la « culture prévisionnelle » : La vitesse avec laquelle les personnes passent d'une relation à une autre. La crainte d'un engagement sérieux, dans l'obsession de temps libre, dans des relations totalement intéressées qui ne se maintiennent que pour remédier à la solitude, se sentir protégé ou recevoir certains services. Il arrive dans nos relations ce qui se passe avec l'environnement : tout est, jetable, chacun utilise et tire, gaspille et pille, profite et presse pendant qu'il sert (Cf. AL 39).

Le mariage

Le Pape François condamne la culture qui pousse les jeunes à ne pas former une famille sous prétexte qu'ils seraient privés de certaines opportunités dans l'avenir. Sans ambages, cette même culture concède à beaucoup d'autres des multiples opportunités qui les dissuadent de former une famille. Dans plusieurs pays, beaucoup de jeunes sont poussés vers le mariage pour des raisons économiques, laborieuses ou d'étude. Ou pour d'autres raisons comme : L'influence des idéologies qui dévalorisent le mariage et la famille, la rupture dans certains couples et ne veulent vivre la même expérience, la peur de quelque chose qu'il considère grand et sacré, les opportunités sociales et les avantages économiques dérivées de la convivialité, une conception purement

romantique et émotionnelle de l'amour, la peur de perdre sa liberté et son indépendance, le rejet de tout ce qui est considéré comme institutionnel et bureaucratique (Cf. AL 40).

Les pères synodaux se sont référés aux tendances actuelles qui imposent une affectivité sans limites, une affectivité narcissique, instable y changeante qui n'aide pas toujours les jeunes à acquérir une meilleure maturité. Ils sont préoccupés par « la diffusion de la pornographie et de la commercialisation du corps, favorisés d'une certaine manière par l'utilisation abusive et déséquilibrée d'Internet », et par « la situation des personnes obligées à se prostituer ». Dans ces contextes, « les conjoints se sentent insécurisés, indécis et ça les coûte rencontrer les modes de croissance. Il y a de plus en plus des nombreux couples qui préfèrent rester sur la phase primaire de la vie émotionnelle et sexuelle. La crise des époux déstabilise la famille et, à travers les séparations et les divorces, elle peut arriver jusqu'à avoir des conséquences sérieuses pour les adultes, les enfants et la société, débiliter à l'individu et les relations sociales » (AL 41).

La natalité

Dans les pays les plus développés se produit une décente démographique dû à la mentalité antinataliste et tournée vers la santé de la reproduction. Cette situation compromet la continuité des générations. Nous courrons le risque que, dans l'avenir, cette situation apporte la pauvreté économique et le manque d'espérance. Les avancées biotechnologiques ont aussi un impact considérable sur les naissances.

Nous pouvons y ajouter d'autres facteurs comme l'industrialisation, la révolution sexuelle, la peur d'un surpeuplement, les problèmes économiques. La société de consommation peut aussi décourager les gens à avoir des enfants pour maintenir sa liberté et style de vie. Une bonne conscience des époux peut bien sûr les pousser à limiter le nombre des naissances pour des motifs raisonnables, mais l'Eglise rejette avec toutes ses forces et condamne les interventions exigeantes de l'Etat en faveur de l'anti conception, la stérilisation et aussi l'avortement (Cf. AL 42).

La solitude et l'abandon

Une de plus grandes pauvretés de la culture actuelle c'est la solitude, fruit de l'absence de Dieu dans la vie des personnes et de la fragilité des relations. Il y a une sensation d'impuissance face à la réalité socio-économique qui au fur et à mesure finit par mettre les familles par terre. Fréquemment, les familles se sentent abandonnées par le désintéressement et le manque d'attention des institutions.



Les conséquences négatives sont évidentes : La crise démographique, les difficultés, éducatives, la fatigue à l'heure d'accueillir un nouveau-né, la présence des vieillards est perçue comme un fardeau, les malaises affectifs qui arrivent quelques fois à la violence.

L'Etat a la responsabilité de créer les conditions législatives et laborieuses pour garantir l'avenir des jeunes et les aider à réaliser leur projet de former une famille (Cf. AL 43).

Les droits des familles

Le Pape insiste sur les droits de la famille, non seulement aux droits individuels. La famille est un bien sans lequel la société ne peut exister et elle doit être protégée. Défendre ces droits est un appel prophétique en faveur de l'institution familiale qui doit être protégée contre toute agression, surtout en ces moments ci où elle semble occuper très peu d'espace dans les projets politiques.

Les familles ont, entre autres, le droit à :

Une politique adéquate de la part des autorités publiques sur le plan juridique, économique, social et fiscal. Il est déplorable de voir l'angoisse des familles quand elles ne peuvent pas accéder à des soins appropriés face à la maladie d'un être cher ou quand le temps passe et qu'elles n'ont pas accès à un travail digne. Le système économique actuel produit diverses formes d'exclusion sociale, rendant impossible, pour certaines familles, l'accès à l'éducation, la vie culturelle et la vie sociale active.

Une habitation digne. Le manque d'une habitation digne ou adéquate empêche la croissance positive d'une relation. Il est préférable de rappeler que la famille a droit à une habitation décente, apte pour la vie en famille et proportionnelle au nombre de ses membres, un environnement sain, qui donne les services basiques de la vie en famille et en communauté. Une famille et une demeure sont deux choses qui se réclament mutuellement.

Un travail décent. Les familles souffrent particulièrement des problèmes relatifs au travail. Les possibilités pour les jeunes sont très limitées et les offres de travail sont très sélectifs et précaires. Les journées de travail sont très larges et imposent le déplacement. Ceci n'aide pas les membres d'une famille de se rencontrer entre eux, afin d'alimenter quotidiennement leurs relations (Cf. AL 44).

L'enfance

Avec beaucoup de respect pour l'enfance, le Pape ressort préoccupantes les situations suivantes :

Les enfants nés hors mariage ou ceux qui grandissent dans des familles monoparentales ou reconstituées.



L'exploitation sexuelle constitue à être une des réalités plus scandaleuses et perverses de la société actuelle. L'abus sexuel des enfants est encore plus scandaleux quand cela se passe dans des endroits où ils sont censés être protégés, en particulier en familles, aux écoles, dans des communautés et institutions chrétiennes.

Le phénomène enfants de la rue qui ne fait que croître dans des sociétés frappées par la violence à cause de la guerre, du terrorisme ou de la présence du crime organisé (Cf. AL 45).

Les migrations

Les migrations sont un autre phénomène avec d'importantes conséquences sur la vie familiale. La mobilité humaine peut se révéler une richesse authentique comme pour la famille qui va en immigration comme pour le pays qui l'accueille. Une autre chose c'est la migration forcée de certaines familles à cause de la guerre, des persécutions, de la pauvreté, de l'injustice, marquée par les vicissitudes d'un voyage que met en danger la vie, traumatise les personnes et déstabilise les familles. Les expériences migratoires sont spécialement dramatiques et dévastatrices, pour les familles comme pour les personnes, quand ils sont dans un endroit illégalement et sont exposés aux circuits de la traite des personnes. Surtout pour les femmes et enfants qui restent pendant longtemps dans un lieu de passage d'un pays à un autre, dans des camps des réfugiés, où il est presque impossible initier un processus d'intégration. L'extrême pauvreté et d'autres situations de désintégration induisent les parents à vendre même leurs propres enfants à la prostitution ou pour le trafic d'organes.

L'accompagnement des migrants exige une pastorale spécifique, dirigée vers la famille qui a quitté son pays d'origine et ses membres qui sont restés dans leur pays. Cette pastorale doit respecter leurs cultures, la formation religieuse et humaine de leur provenance, voire même la richesse de leurs rites et traditions, dans une pastorale spécifique. Les persécutions des chrétiens, comme celles des ethnies et religions mineurs, dans plusieurs endroits dans le monde, plus dans le Moyen Orient, sont une grande épreuve : pas seulement pour l'Eglise, mais aussi pour toute la communauté internationale. Tout effort doit être mis en jeu pour les familles et les communautés chrétiennes dans leurs pays d'origine (Cf. AL 46).

Le handicap

Le handicap de certains de ses membres est un défi profond et inattendu pour les familles et fait échouer les équilibres, les désirs et les attentes. Les personnes vivant avec handicap sont un don pour la famille et une opportunité pour croître dans l'amour, dans une aide réciproque et dans l'unité. Les familles qui acceptent avec amour l'épreuve difficile d'un enfant handicapé méritent une grande admiration. Elles donnent à la société et à l'Eglise un vaillant témoignage de fidélité au don de la vie. La famille qui accueille dans la foi la présence de personnes vivant avec handicap peut facilement garantir la qualité et la valeur de chaque vie, avec ses besoins,

ses droits et opportunités. Une telle famille pourvoira l'assistance et protection et promouvra la compagnie et affection, dans chaque phase de la vie (Cf. AL 47).

Les personnes âgées

Dans des sociétés très industrialisées où le taux de natalité diminue pendant que le nombre des vieillards augmente, ceux-ci courent le risque d'être vus comme un fardeau. D'une autre part, les soins que nécessitent ces personnes mettent leurs proches parents dans une dure épreuve. C'est très important valoriser la phase finale de la vie par ce que la société actuelle semble supprimer de tous les modes possibles ce moment de transit. La fragilité et la dépendance de l'ancien sont quelques fois exploitées injustement pour en sortir les avantages économiques.

Dans l'entretemps, l'euthanasie et le suicide assisté sont des graves menaces pour les familles et tout le monde. Sa pratique est légale dans plusieurs pays. Pendant que l'Eglise s'oppose fermement à toutes ces pratiques, elle se sent dans le devoir d'aider les familles qui prennent soin de leurs membres âgés et des malades. Et face à ces situations, des nombreuses familles nous enseignent qu'elles peuvent affronter les dernières années de la vie en valorisant le sens de l'accomplissement et l'intégration de toute l'existence dans le mystère pascal. Un grand nombre de personnes âgées sont pris en charge dans les structures ecclésiastiques, où elles peuvent vivre dans un environnement sain et familier sur le plan matériel et spirituel (Cf. AL 48).

La pauvreté

Plusieurs familles vivent dans la misère. Dans des situations difficiles dans lesquelles les nécessiteux se trouvent, l'Eglise a le devoir de comprendre, consoler, intégrer sans leur imposer une série de normes comme s'ils étaient des pierres ; dans une telle manière de faire les choses, ces familles se sentent jugées, abandonnées précisément par la mère qui est appelée à les rapprocher de la miséricorde de Dieu. De ce fait, l'Eglise est un endroit qui offre la force curative de la grâce et la lumière de l'Evangile.

Le Pape François donne comme exemple cette femme qui doit élever seule son enfant, à cause d'une séparation ou autres choses, et doit travailler sans avoir la possibilité de laisser cet enfant à quelqu'un d'autre. L'enfant grandit dans un abandon qui l'expose à tout risque, et sa maturité personnelle est compromise (Cf. AL 49).

B. QUELQUES DÉFIS

En dehors des situations que nous avons énuméré ci-haut, existent d'autres défis. L'un d'eux c'est la fonction éducative qui entre en difficulté par ce que les parents rentrent à la maison fatigués, sans pouvoir parler à leurs enfants. Déjà que plusieurs familles ne mangent pas ensemble, il se crée pour les enfants une diversité de distractions en plus de l'addiction pour la télévision. Ceci rend compliquée la transmission de la foi aux enfants.



Les familles souffrent d'une énorme anxiété. Elles sont plus préoccupées pour prévenir les problèmes à venir que pour partager le présent. Ceci, étant une question culturelle, s'aggrave de plus en plus suite à un avenir professionnel incertain, à l'insécurité économique ou à la crainte de subvenir aux besoins des enfants (Cf. AL 50).

Cette expérience durant ces temps de la pandémie, sans doute, nous fait faire un retour à ce défi. Nous pouvons mieux comprendre cette réalité au sein de la famille. Les parents et les enfants qui communiquent dans leurs tâches laborieuses et éducatives, ont pu reconnaître la douceur de temps partagé ensemble.

La dépendance à la drogue est un défi de plus dans la société actuelle qui fait souffrir les familles, et les détruit dans très peu de temps. Quelque chose de similaire se passe avec l'alcoolisme, le jeu et autres addictions. La famille pourrait être un lieu de prévention et de contention mais la société et la politique ne mettent pas tout en jeu pour aider les familles à risque. « Nous constatons les graves conséquences de cette rupture dans des

familles détruites, les fils rebelles, les vieillards abandonnés, les orphelins de parents vivants, les adolescents et jeunes désorienter et sans règles » (Cf. AL 51).

Les situations qui affaiblissent la famille :

Affaiblir la famille comme société naturelle ne favorise pas la société. Il se passe totalement le contraire : cela préjudice le mûrissement des personnes, les valeurs communautaires et le développement éthique des villes et villages. Parmi les situations qui peuvent affaiblir les familles, il y a :

- Les unions qui ne peuvent pas s'égaliser au mariage sans aller plus loin. Aucune union renfermée à la communication de vie ne sécurise l'avenir de la société.
- Dans certaines sociétés, la pratique de la polygamie est encore présente.
- Dans d'autres contextes, la pratique des mariages combinés.
- Les relations pré-nuptiales ou les convivialités non orientées.
- Dans des nombreux pays, la législation facilite la possibilité d'avoir plusieurs alternatives, de manière qu'un mariage exclusif, indissoluble et ouvert à la vie finit par apparaitre comme une offre parmi tant d'autres.
- La déconstruction juridique de la famille avance de vive allure dans beaucoup de pays qui conduit parfois à la dépréciation du mariage.

À travers ce bref regard sur la réalité, le Pape signale qu'il y a eu beaucoup d'amélioration dans la reconnaissance des droits de la femme et sa participation dans l'espace public. Même alors, existent encore des habitudes inacceptables comme :

- Violence sur la femme, la maltraitance en famille et autres formes d'esclavage.
- La pratique de l'excision dans certaines cultures.
- L'inégalité à l'accès à certains postes de travail dignes et dans la prise des décisions.
- L'instrumentalisation et l'exposition du corps de la femme dans la culture médiatique actuelle.

Le père, l'époux joue un rôle très déterminant dans la vie familiale, précisément dans la protection et la soutenance de la femme et les enfants. L'absence du père marque la famille, l'éducation des enfants et leur intégration dans la société. Cette absence peut être physique, affective, cognitive et spirituelle. Cette carence prive aux enfants d'un modèle approprié de figure ou conduite paternelle (Cf. AL 52-55).

Un autre défi surgit de diverses formes d'une idéologie appelée *gender*, qui nie la différence et la réciprocité de l'homme et la femme. Cette idéologie a un projet éducatif et des directives législatives qui promeuvent une identité personnelle et une intimité affective radicalement indépendantes de la diversité biologique entre l'homme et la femme. L'identité humaine est désormais déterminée par une option individualiste qui change avec le temps. C'est inquiétant que certaines idéologies de ce type, qui prétendent répondre aux aspirations qui sont parfois compréhensibles, veuillent s'imposer comme seule pensée qui détermine voire même l'éducation des enfants. Nous ne devons pas ignorer que le sexe biologique (*sex*) et le rôle socioculturel du sexe (*gender*), peuvent se distinguer mais pas être séparés.

D'une autre part, « la révolution biotechnique dans le champ de la procréation humaine a introduit la possibilité de manipuler l'acte géniteur, le rendant indépendant de la relation sexuelle entre l'homme et la femme. De cette façon, la vie humaine, ainsi comme la paternité et la maternité, se sont convertis à des réalités composables et décomposables, soumises principalement aux désirs des individus ou des couples.

Ne tombons pas dans le péché de prétendre substituer le Créateur. Nous sommes des créatures, nous ne sommes pas omnipotents. L'acte créateur nous précède et doit être reçu comme don. Au même moment, nous sommes appelés à veiller sur notre humanité, et ceci signifie, avant tout, l'accepter et la respecter comme elle a été créée (Cf. AL 56).

Malgré toutes ces situations qui compromettent les familles, le Pape clôt ce chapitre avec un ton positif, en rendant grâce à Dieu pour toutes les familles qui, ayant conscience de leur imperfection, vivent l'amour, réalisent leur vocation et vont de l'avant, même si elles tombent plusieurs fois le long du chemin.

Il nous encourage de cultiver une créativité missionnaire qui donne la réponse à cet interpellant « *collage* » fait de nombreuses réalités différentes, d'allégresse, de drames et de rêves. Les réalités qui nous préoccupent sont des défis. Dans toutes les situations, l'Eglise sent la nécessité de dire une parole de vérité et d'espérance. Les grandes valeurs du mariage et de la famille chrétienne correspondent à la recherche dans laquelle s'imprègne l'existence humaine.

Nous savons qu'il est nécessaire de laisser tomber les vieilles formes de famille « traditionnelle », caractérisées par l'autoritarisme et la violence ; mais ceci ne doit pas conduire le mariage à la dérive sinon à la REDECOUVERTE DE SON VRAI SENS ET SA RENOVATION (Cf. AL 57).

JE ME DEMANDE :

1. Quels sont mes critères face aux réalités de la famille que nous présente le second chapitre de Amoris Laetitia : le mariage, la natalité, les migrations, le handicap, les personnes âgées et la pauvreté?
2. Quel engagement j'en ai en ce moment par rapport à ma prière, ma vie familiale et mon travail avec les familles?

Sœur Berta María Porras Fallas, TC